



Le 21 novembre 2016

Communiqué de presse

Immobilière 3F réunit ses réservataires franciliens pour une journée d'échanges sur les attributions

Ce 18 novembre 2016, Immobilière 3F, bailleur et maître d'ouvrage social en Ile-de-France, a réuni les réservataires de ses 129 000 logements sociaux lors de la 9^e édition des « Rencontres réservataires ». 140 représentants des collectivités territoriales, de l'Etat, d'Action Logement, ont ainsi pu échanger sur l'actualité liée aux attributions de logements d'Immobilier 3F. Avec plus de 11 000 attributions en Ile-de-France en 2015, zoom sur les engagements d'Immobilier 3F.

Les réservataires sont les structures et institutions partenaires dans le financement de la construction de logements sociaux. Leur contribution / intervention donne droit à des réservations leur permettant alors de proposer aux bailleurs sociaux les candidats aux logements.

Durant ces Rencontres réservataires, Didier Jeanneau, directeur général adjoint en charge de la gestion du patrimoine en Ile-de-France, et Marie-Christine Leblanc, responsable des politiques sociales et d'attribution, ont illustré comment la politique sociale d'Immobilier 3F se traduit à travers les attributions de logements, et donné la parole à leurs partenaires dans ce processus.

L'activité d'Immobilier 3F

Les **attributions en Ile-de-France** : grâce à son parc de près de 129 000 logements, et à des livraisons annuelles de programmes neufs supérieurs à 3 000 logements, Immobilière 3F réalise chaque année plus de 11 000 attributions au bénéfice de demandeurs de logements, dont presque 40 % sont désignés par Action Logement et plus de 20 % par les collectivités locales. Dans plus de 40 % des cas, les loyers mensuels proposés (avant APL) sont inférieurs à 7 euros du m², soit environ 450 euros pour un T3.

Dans le cadre de son programme « **un logement adapté à tous chez 3F** », et de son action en faveur du développement durable, 3F a pris l'engagement de limiter à moins de 1% le taux de refus d'attributions pour incapacité financière : grâce à un partenariat actif avec les associations d'insertion, cet engagement a été tenu en 2015 et le sera également en 2016. En tout, près de 30% des attributions sont réalisées auprès de publics fragiles ou sortants de structures d'hébergement. Ces actions sont complétées par une politique active en matière de prévention des expulsions, grâce à l'action d'une trentaine de chargés d'accompagnement social.

3F a présenté ses actions en faveur du **logement des jeunes**, qui ont bénéficié en 2015 de près de 30 % des attributions, et pour lesquels un produit spécifique, des logements en colocation sociale meublée, a été spécialement conçu (300 jeunes logés en colocation depuis 2013), ainsi que celles en direction des **publics seniors et handicapés** : adaptation de logements existants (3200 logements adaptés en Ile de France), service d'entretien et de petit bricolage « coup de pouce senior », livraison de résidences intergénérationnelles.

La création d'une **plateforme d'échanges de logement** d'ici l'été 2017. Dédié aux locataires de 3F, ce nouveau service gratuit rendra le locataire acteur dans sa recherche de mobilité. Il constituera une réponse à la tension du marché locatif social puisqu'il permettra de satisfaire deux ménages sans mobiliser de nouveaux logements et ce sans incidence sur les réservataires qui conservent leur droit.

L'actualité du secteur

Leila Djarmouni, directeur de la transition de la région Ile-de-France pour **Action Logement**, a présenté **les ambitions de la réforme d' Action Logement** à compter du 1^{er} janvier 2017, ainsi que les principales missions de la Délégation Régionale et du Comité Régional Action Logement, en affirmant son engagement en faveur de la mixité sociale dans les territoires de la politique de la ville et la perspective de nouveaux partenariats à mettre en place avec les bailleurs et les collectivités au service des entreprises et des salariés.

Le **Référentiel** produit par **l'Aorif** en partenariat avec les bailleurs, les collectivités, l'Etat, Action Logement portant sur **l'harmonisation des critères d'appréciation des capacités économiques des demandeurs** a été présenté aux réservataires. L'objectif de cet outil : rechercher la transparence et l'équité du traitement des candidatures et une meilleure compréhension des demandeurs au titre du droit à l'information.

Enfin, les participants ont débattu sur la place et le rôle des **Conférences intercommunale du logement (CIL)**, nouvelles instances partenariales à l'échelle de l'intercommunalité. L'accent a été mis sur les orientations de la CIL qui concernent l'accès et l'accompagnement des publics prioritaires et en difficultés, l'offre de logements adaptés et la mobilité résidentielle dans le parc social mais également les partenariats entre réservataires et bailleurs.

A propos de 3F : Composé de 15 sociétés, 3F (Action Logement) gère 250 000 logements sociaux, foyers et commerces en France. Sa mission est de proposer des solutions de logement et d'hébergement aux personnes qui ne peuvent se loger sur le marché libre. Grâce aux partenariats étroits mis en place avec les collectivités territoriales et au savoir-faire de ses équipes, 3F maîtrise une large palette de solutions de logement. Réinventant en permanence son offre, 3F construit des projets novateurs, à la pointe sur le plan environnemental, et réhabilite les bâtiments de son parc. Enfin, il place plus que jamais la qualité de service aux locataires au cœur de son engagement.



Contact presse 3F

Anne Fessan - 06 66 31 97 03

anne.fessan@groupe3f.fr

www.groupe3f.fr

[@3F_Officiel](#)